

1895

1895. Mille huit cent quatre-vingt-quinze

Revue de l'association française de recherche sur
l'histoire du cinéma

44 | 2004
Varia

Pour un musée du cinéma en France !

François Albera



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/1895/2082>

DOI : 10.4000/1895.2082

ISBN : 978-2-8218-1014-3

ISSN : 1960-6176

Éditeur

Association française de recherche sur l'histoire du cinéma (AFRHC)

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2004

Pagination : 87-91

ISBN : 2-913758-44-4

ISSN : 0769-0959

Référence électronique

François Albera, « Pour un musée du cinéma en France ! », *1895. Mille huit cent quatre-vingt-quinze* [En ligne], 44 | 2004, mis en ligne le 16 janvier 2008, consulté le 15 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/1895/2082> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/1895.2082>

Ce document a été généré automatiquement le 15 avril 2022.

© AFRHC

Pour un musée du cinéma en France !

François Albera

1 La pétition que l'AFRHC a lancée au printemps dernier, alertant l'opinion, les chercheurs et les autorités concernées devant les projets de renoncement à installer un Musée du cinéma à Bercy par le président de la Cinémathèque française, Claude Berri, a recueilli plus d'un millier de signatures. Adressée au ministère de la Culture en mai, elle a suscité en juin la réponse qu'on trouvera ci-dessous émanant de Marie-Claude Arbaudie.

On y lit que le ministère entend bien « que le futur musée soit bien le Musée du cinéma que la France attend » et « qu'il ne pourrait être question de dédier les espaces réservés au musée et aux expositions à des scénographies ou à des manifestations temporaires dont l'objet ne serait pas le cinéma lui-même ou un domaine artistique dont le lien direct avec le cinéma serait indiscutable ».

Cette réponse paraît donc de nature à rassurer ceux qui se sont mobilisés autour de cette étonnante « affaire ». Cependant, les récents développements autour de cette question, en particulier lors de l'Assemblée générale de la Cinémathèque fin juin – où le président a maintenu son projet d'exposition mêlant l'art et le cinéma et en particulier annonçant l'exposition « Renoir père et fils » comme événement d'ouverture du bâtiment – laissent penser que les indications du ministère sont loin d'avoir été entendues par le CA de la Cinémathèque. Une récente interview du directeur de la CF, Serge Toubiana – dont on donne des extraits plus loin –, semble également faire peu de cas de ce qui est dit ci-après.

2 9 juin 2004

3 Ministère de la Culture
et de la Communication
La conseillère

4 au conseil d'Administration de l'AFRHC

5 Mesdames, Messieurs

- 6 Les récentes modifications décidées par le conseil d'administration de la cinémathèque française concernant le futur Musée du cinéma qui sera installé au 51 rue de Bercy, vous ont conduits à déposer à l'attention du ministre de la Culture et de la communication un appel signé de personnalités du monde de la culture. Vos préoccupations appellent de ma part quelques commentaires.
- 7 L'État n'est plus représenté directement au conseil d'administration depuis les dernières modifications statutaires de l'institution, mais il reste bien entendu en mesure d'exercer le contrôle de l'utilisation des subventions publiques accordées à l'association en intervenant dorénavant de trois façons complémentaires :
1. Le directeur général du Centre national de la cinématographie (CNC) est Commissaire du gouvernement ;
 2. Un comité financier est constitué, au sein duquel l'État siège à parité avec des membres du conseil d'administration de la Cinémathèque française ;
 3. Trois personnalités qualifiées sont nommées pour six ans par le ministre de la Culture et de la communication et siègent au conseil d'administration avec voix délibérative.
- 8 Dans ce cadre, le ministre a demandé à l'ensemble des personnalités qui dépendent de son ministère, et en tout premier lieu au Directeur général du CNC, de veiller à ce que le futur musée soit bien le Musée du cinéma que la France attend. Dans cet esprit il a été clairement indiqué au conseil d'administration de la Cinémathèque française et à son président qu'il ne pourrait être question de dédier les espaces réservés au musée et aux expositions à des scénographies ou à des manifestations temporaires dont l'objet ne serait pas le cinéma lui-même ou un domaine artistique dont le lien direct avec le cinéma serait indiscutable. C'est sur ces bases et en particulier sur la place des arts plastiques, qui ne saurait déroger à la règle, que s'est prononcé le conseil d'administration. À la suite des dernières décisions du conseil et des engagements du président, les responsables du projet qui avaient suspendu leur activité dans l'attente de ces précisions, ont décidé de poursuivre leur mission de préfiguration et d'accompagnement des travaux.
- 9 Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.
Marie-Claude Arbaudie
Cimetière dans la falaise
- 10 Depuis notre dernier numéro et l'historique du projet de Musée du cinéma aujourd'hui en péril (1895, n° 43, pp. 86-100), quelques éléments nouveaux sont intervenus, outre la réponse du ministère de la Culture – qu'on vient de lire – et l'assemblée générale de la Cinémathèque qui a manifesté à peu près à l'unanimité des présents son soutien à la présidence et la direction en place. Auparavant la Cinémathèque avait montré à Chaillot le film (en DV) de Jacques Richard, *le Fantôme d'Henri Langlois*, non sans quelque paradoxe puisque ce film de trois heures et demie, sorte de monument disloqué au fondateur de la Cinémathèque, est tout entier traversé par l'idée du « Musée Langlois », la collecte des documents non filmiques et leur importance pour la connaissance du cinéma, la nécessité d'envisager la programmation des films dans la continuité des expositions sur le cinéma. C'est un film trop long qui alterne les interviews de proches, d'amis, de collaborateurs de Langlois et les documents montrant Langlois lui-même ou Mary Meerson, Lotte Eisner, retraçant de manière très subjective l'histoire de l'institution avec le point d'orgue de 1968. Il en ressort avant tout l'évocation de la

dynamique Langlois et de l'effet d'entraînement que ce dernier suscita autour de lui, dynamique fondée sur la passion, le don de soi et une capacité à agir sans attendre d'en avoir les moyens, l'action devant générer les aides et les ressources et non en naître. C'est pourtant aussi un film incomplet puisqu'il fait, assez inexplicablement, l'impasse totale sur l'époque Païni-Saint-Geours qui n'est certes pas la moins fidèle aux idéaux du fondateur, et où l'on s'efforça de restaurer le Musée avant que l'incendie et l'inondation des lieux le chassent du Palais de Chaillot. Jacques Richard instruit d'ailleurs absurdement à ce sujet l'hypothèse d'un complot ourdi (par qui ?) contre le Musée (le film sortira en janvier 2005)...

- 11 Quoi qu'il en soit, ni les pompiers ni les incendiaires ne sont pour quelque chose dans la reconfiguration décidée par Claude Berri – qui a pourtant soutenu financièrement le film et permis son achèvement.

« Nous vivons à l'heure de Disneyland... »

- 12 À cet égard, l'entretien que Serge Toubiana a donné à la revue *Zeuxis*, apporte quelques précisions sur la position de la direction actuelle de la Cinémathèque sur la question :

- 13 « *Vous ne croyez pas à l'idée de musée du cinéma ?*

S.T. — Non, parce que je n'en ai jamais vu un qui me satisfasse ! [...]

On ne peut pas refaire à l'identique l'ancien musée d'Henri Langlois. Je ne vois pas qui pourrait le faire, car le geste de Langlois était un acte poétique, conçu dans les années soixante-dix, il y a donc plus de trente ans. [...]

Ce bâtiment n'a pas été conçu pour devenir un musée, Gehry l'a conçu pour être un lieu culturel de passage ou transversal : théâtre, danse, exposition d'art. [...]

Pour faire renaître le musée de Langlois qui occupait 1 800 mètres carrés à Chaillot, il faudrait non seulement l'enrichir (car plus de trente années de cinéma se sont écoulées depuis sa création), mais également le reconfigurer à l'intérieur d'un espace qui ne le permet pas. [...]

- 14 — *Vous pensez qu'au niveau du public, cela [le Musée Langlois] ne fonctionnait pas ?*

S.T. — Le public a son idée du cinéma, il formule lui-même sa demande. Il est très difficile de répondre à une attente à la fois historique, savante et « médiatique ». Nous traversons une époque de recyclage, nous vivons à l'heure de Disneyland... Il s'agit de retrouver dans un espace les emblèmes des films que l'on a aimés, ou qui vous ont fait peur. Ce n'était pas exactement le souci de Langlois... »

- 15 On voit que l'argumentation continue de faire flèche de tout bois sans répondre aux objections ni aux suggestions. On commence par nous dire que le bâtiment « de Gehry » n'est plus qu'une « coquille » dont les « espaces intérieurs sont entièrement reconfigurés », avant d'avancer comme objection à tout musée du cinéma que « ce bâtiment n'a pas été conçu » pour cela ! La reconstruction « à l'identique » du Musée Langlois n'étant dans l'idée de personne, l'argument est sans objet, comme celui de son « vieillissement ». En revanche, il n'est jamais question des projets élaborés dans les années 1990-2003 dont bon nombre étaient destinés à Bercy et dont les promoteurs et les concepteurs se voient implicitement renvoyés au néant.

Quant à l'orientation de l'espace temporaire d'exposition logé dans « ce qui était sans doute le plus bel espace de Gehry, celui du 5^e étage », l'argumentation se développe également « à côté » de la discussion en cours. Les adversaires de Berri trouveraient « extravagant » que ce cinéaste-producteur soit « amateur d'art »... Toubiana évoque ensuite avec flamme la confrontation du cinéma et des autres arts comme si ce lieu

commun qui a environ 85 ans d'âge devait être défendu bec et ongles. Il définit enfin ce qu'il appelle « de nouvelles expériences »...

- 16 « S.T. — L'idée que le cinéma ne devrait pas se confronter à d'autres arts me semble totalement suicidaire, en tout cas stérile. [...] On ne peut pas se retrancher derrière une cinéphilie d'arrière-garde. [...] J'espère que Bercy sera le lieu où l'on pourra accueillir toutes sortes de nouvelles expériences. C'est ce que l'on est en train de faire pour l'exposition consacrées aux Renoir...
- 17 — *Qu'y aura-t-il sur les cimaises ?*
 S.T. — Il y aura des tableaux, des extraits de films de Renoir sur des écrans, pour montrer les cadrages et l'incidence picturale sur les films, des correspondances, des photos de films, de tournage, des affiches, des manuscrits... »
 (*Zeuxis, le magazine des films sur l'art*, n° 15, juillet 2004, pp. 38-39. Propos recueillis par Gisele Breteau Skira).
- 18 En matière de « nouvelles expériences » et de renouvellement des connaissances sur le cinéma, d'inscription de celui-ci dans un contexte artistique et médiatique élargi, force est de constater que ce n'est pas de la Cinémathèque française que viennent les suggestions, mais du Centre Pompidou (l'actuelle exposition « Sons & Lumières. Une histoire du son dans l'art du XX^e siècle » et la programmation de films qui l'a accompagné), de l'auditorium du Louvre (« le muet a la parole » colloque et projection en juin dernier et la série de conférences et projections consacrées aux expérimentations et innovations sonores au cinéma), du Musée d'Orsay (« Mouvements de l'air. Étienne-Jules Marey, photographe des fluides ») ou du Jeu de Paume (« l'Ombre du temps » où le collectionneur Berri a prêté des photographies) pour ne parler que de la période récente et de Paris.
- 19 En regard de ces stimulantes expositions et réflexions – qui devraient susciter aussi de la part des spécialistes de cinéma des interrogations et des exigences (car on y recourt souvent aux mêmes films devenus « icônes » diffusés la plupart du temps sans grand respect des formats et des supports), avouons que l'intitulé de l'exposition d'ouverture de la CF à Bercy, « Renoir/Renoir », dû à Mathieu Orléan, laisse quelque peu sur sa faim pour user d'une litote.
- 20 Le but proclamé de la manifestation serait de « révéler et de problématiser les liens unissant les membres d'une famille travaillée, génération après génération, par une variation de pratiques artistiques. Peinture, cinéma, sculpture, céramique, toutes ces disciplines seront traitées et montrées (sic) au cours de ces jeux de confrontation visuelle, amenant à penser ensemble au cours d'une démarche à la fois analytique et fédérative (sic), les toiles de Pierre-Auguste Renoir et les films (mais on dit aussi les toiles ?) de son fils Jean Renoir. »
- 21 Outre ces rapprochements entre les tableaux du père et des films du fils – dont Sylvia Bataille se gaussait déjà en 1936 comme d'une fausse « bonne idée » –, on ajoutera, pour faire bonne mesure et donner corps à cette idée de « famille » (ou « clan ») et de « générations », le comédien Pierre Renoir, l'actrice Sophie Renoir (qui a travaillé avec Rohmer), Coco, céramiste, Claude fils de Pierre, chef opérateur, Jacques fils de Claude (assistant du Commandant Cousteau)...
- 22 On passera en somme des *Baigneuses* à *la Fille de l'eau* et de celle-ci au Commandant Cousteau.